



Extrait du registre des délibérations
du conseil de la communauté de communes
du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 04 décembre 2023

Date de convocation

24 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, lundi 04 décembre à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ounans au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Décision modificative n°1 budget 04001 - Exercice 2023 N°156/2023

Nombre de membres

39

Présents

34

Représentés

1

Excusés

5

Votants

35

Présents

Mesdames Desarbres, Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Faivre, Hählen, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Bigueur, Besia, Mairot.

Excusés Mmes Falcinella-Gillard, Giancatarino, MM. Chevanne (procuration à Mme Valot), Koehren, Schouwey.

Absents

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du budget primitif en date du 3 avril 2023,

Considérant les évolutions des besoins au cours de l'exercice budgétaire 2023,

Le Président propose au Conseil communautaire la modification budgétaire suivante :

Cette décision modificative porte sur le budget zones d'activités économiques (ZAE),

BUDGET ZAE					
Section	Ecritures	CHAPITRE	Compte	DEPENSES Proposé	RECETTES Proposé
Fonctionnement	1	011	6015	76 000,00 €	
Fonctionnement	1	042	71355		76 000,00 €
Total Fonctionnement				76 000,00 €	76 000,00 €
Investissement	1	040	3555	76 000,00 €	
Investissement	1	040	2031		35 100,00 €
Investissement	1	040	2033		2 900,00 €
Investissement	1	040	2111		38 000,00 €
Total Investissement				76 000,00 €	76 000,00 €



Ces écritures budgétaires correspondent aux transferts d'actifs (compte 20xx ou 21xx) de la zone de Bel Air, sur des comptes de stocks, puisque le budget ZAE n'a plus vocation à gérer les comptes de classes 2.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les inscriptions et l'équilibre de la présente décision modificative du budget zones d'activités économiques (ZAE).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Alain Fraichard
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publié et affiché
Le